

La
1000^è
entreprise

Initiative **pays d'aix**
Un réseau. Un esprit

Partager un événement entrepreneurial !

Événement La 1000^è

Le 3 décembre 2013

au Conservatoire Darius Milhaud d'Aix-en-Provence

*« L'entreprise est au cœur de l'économie,
il n'y a pas de développement durable sans solidarité »*

Initiative **pays d'aix**
Un réseau. Un esprit

MEMBRE DE

Initiative **france**
Un réseau. Un esprit

Initiative
QUALITÉ
AFNOR NF X20-771

Pays d'Aix Initiative, au plus près des entrepreneurs	4
Initiative France : Un réseau, Un esprit	7
La 1000 ^e , plus qu'un symbole	8
Le Conservatoire Darius Milhaud, notre hôte	9
Déroulement de la soirée	10
Portraits d'entrepreneurs	13
Les Partenaires de la 1000 ^e	17

Les partenaires de Pays d'Aix Initiative





Yves Delafon
Président

Entreprise, Sens et Solidarité

**Au-delà de son aspect moral, individuel ou collectif,
la solidarité est avant tout une attitude primitivement sociale.
Elle relie les Hommes et répond à un intérêt commun.**

Lien fraternel, elle participe fondamentalement à la construction de notre avenir et de son équilibre. Pays d'Aix Initiative y puise initialement le Sens de son intervention sur son Territoire. Son champ d'action est l'Entreprise, cœur et moteur de l'Economie. Sa motivation est l'Entrepreneur, celui ou celle qui décide de devenir acteur/actrice de sa vie par le travail et le courage dans l'action.

En 2013, notre association a atteint la 1000^e entreprise financée et accompagnée. Ces 1000 entreprises représentent près de 10 M€ engagés (1,2 M€ en 2013) et la création ou le maintien de plus de 2 350 emplois (220 en 2013).

Nous pouvons en être fiers.

C'est le fruit de l'implication considérable de la multitude de bénévoles, souvent anonymes, qui se sont succédés depuis 1997. Ils doivent être reconnus et remerciés. Ce résultat est également dépendant, d'une part de la pertinence de nos élus dans l'utilisation des fonds publics qui leur sont confiés et qu'ils utilisent pour nous soutenir, d'autre part des partenaires et sponsors privés qui, outre leur responsabilité sociétale, savent reconnaître l'intérêt direct de notre action. Pour contenir et valoriser toutes ces contributions, nous avons une équipe de permanents dont la motivation dépasse largement la seule responsabilité salariale. Leur engagement est essentiel.

Nous avons encore un potentiel considérable sur notre Territoire. Réalisons-le ensemble, avec confiance et conviction. Encourager l'initiative et l'entrepreneur, c'est apporter une réponse concrète, de proximité, confiante et optimiste, aux défis économiques et moraux qui stupéfient notre société.

PAI, fédérateur d'énergies

Créée en 1997, à l'initiative de la Communauté de communes du Pays d'Aix et de la Ville d'Aix-en-Provence, Pays d'Aix Initiative (PAI) puise son énergie à travers l'utilité de son action. Encourager l'initiative et l'entrepreneur, participer au développement économique du territoire, conforter la création et le maintien d'emplois, telles sont les finalités poursuivies. Cette démarche est possible grâce aux différentes formes de solidarités qui s'exercent.

De multiples synergies pour un meilleur accompagnement

De manière très concrète, **PAI apporte une expertise professionnelle, mobilise des financements adaptés et accompagne l'entrepreneur dans son démarrage et son développement.** L'expertise des projets est réalisée conjointement par les partenaires-conseil, les bénévoles issus de l'entreprise, et les permanents, permettant au porteur de projet d'avoir une analyse globale et pluri-disciplinaire.

Plus d'1M€ est mobilisé chaque année, permettant au dirigeant, de conforter ses fonds propres et sécuriser l'intervention des banques. Prêt d'honneur, prêt Nacre, pce (Bpi-France), fonds de garantie, aides régionales, sont autant d'outils financiers accessibles via PAI.

Plus de 120 membres bénévoles participent activement aux actions (comité, parrainage...) dont plus d'une quarantaine de parrains qui accompagnent l'entrepreneur, en apportant leur savoir-faire, leur expérience et leur réseau.

Un partenariat mixte pour une action durable

Au-delà du mécénat de compétences, de nombreux partenaires publics et privés soutiennent financièrement PAI, conscients de la portée de son action.

Cette mixité des ressources est nécessaire, voire indispensable. Elle est source de qualité et d'efficacité. **Une efficacité bien réelle et quantifiable,** qui se traduit par :

- un taux de pérennité des entreprises soutenues bien supérieur à la moyenne nationale (81% contre 66%),
- un taux de sinistralité financière très faible (2,8%), garantissant le modèle économique,
- un coût d'accompagnement par emploi créé (1500 euros), bien inférieur à toutes les politiques d'emploi mises en place...

La
1000^e
entreprise

Les chiffres clés depuis l'origine

1 070	entreprises financées (100 prévues en 2013)
2 350	emplois créés ou maintenus (220 en 2013)
1 280	prêts d'Honneur (140 en 2013)
260	prêts NACRE (60 en 2013)
8,2 M€	de prêts d'Honneur (800 k€ en 2013)
1,7 M€	de prêts NACRE (400 k€ en 2013)
41 M€	de prêts bancaires associés (5 M€ en 2013)
81%	de taux de pérennité à 3 ans
5	d'effet levier bancaire
2,8%	de pertes sur prêts
1 500 €	le coût d'accompagnement par emploi créé/maintenu
124	bénévoles engagés



L'équipe de PAI et son Président



Laurent COUVRET
Directeur

Quel type d'accompagnement propose Pays d'Aix Initiative ?

Un accompagnement financier associé à un accompagnement technique au montage, au démarrage et au développement du projet, en lien avec nos partenaires-conseils (Boutique de Gestion, CCE13, CCIMP, CMA, IRCE, couveuses et pépinières, experts-comptables, avocats...).

Qui peut en bénéficier ?

Tout porteur de projet de création, de reprise ou de développement d'activités à caractère économique, dont le siège social est basé sur la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix (hors Pertuis).

Quels sont les outils financiers mobilisables par PAI ?

En quoi consiste le prêt d'honneur ?

Le prêt d'honneur, le prêt nacre, le PCE de Bpi-France. Le prêt d'honneur est un prêt personnel, accordé au(x) dirigeant(s) de l'entreprise, sans intérêt et sans garantie. D'un montant minimum de 3 000 €, il peut s'élever à 16 000 € (sous conditions), voir 30 000 €, en cas de reprise ou développement.

Comment s'articulent le prêt d'honneur et le prêt bancaire ?

Alors que le prêt bancaire ne finance, généralement, que les investissements corporels (matériel, travaux, véhicule...), le prêt d'honneur peut financer aussi bien les investissements corporels qu'incorporels (BFR, publicité et stock de départ...). En cas d'accord du prêt d'honneur, c'est un gage de crédibilité pour les banques.

Comment se déroule le comité d'agrément ?

Nous avons un comité d'agrément tous les 15 jours. Celui-ci est composé de 10 membres, bénévoles de PAI, principalement chefs d'entreprise en activité ou à la retraite, consultants spécialisés, banquiers, avocats, experts-comptables et assureurs. Le porteur de projet dispose de 40 mn pour présenter son projet et convaincre les membres du bien-fondé de sa demande et de la viabilité de son projet. La décision est prise à la majorité après échanges entre membres. Environ 80% des projets sont agréés par le comité d'agrément.

Quelles sont les étapes et les délais pour obtenir un financement ?

Entre la prise de contact et le déblocage des fonds, il s'écoule environ 2 mois. De manière concrète, PAI propose une réunion d'information hebdomadaire afin d'expliquer le fonctionnement, valider l'éligibilité de la demande et orienter, si nécessaire, vers les partenaires-conseil. Le porteur est ensuite reçu, par l'un des 3 chargés d'affaires de PAI, afin de finaliser le prévisionnel et valider le dossier en vue d'une présentation en comité technique, qui est chargé de s'assurer de la faisabilité technique. Celui-ci est composé des partenaires-conseil et constitue une étape importante avant le passage en comité d'agrément.

L'entreprise est-elle toujours suivie après le financement ? et dans son développement ?

L'entreprise bénéficie d'un accompagnement durant la durée de remboursement du prêt. Un suivi régulier est assuré par les chargés d'affaires ; des formations thématiques et une mise en réseau sont proposées. Egalement, PAI s'appuie sur 45 parrains bénévoles en soutien des entrepreneurs financés. PAI peut également accompagner les entreprises dans leur développement en mobilisant le prêt d'honneur croissance, l'aide technique, la formation, le parrainage...mais également le Comité de Réflexion Stratégique, dont le rôle est d'apporter un regard extérieur et une réflexion stratégique à l'entrepreneur développeur.

En quoi consiste le parrainage ?

Le parrainage est un accompagnement moral et technique assurés par un bénévole de PAI, généralement chef d'entreprise en activité ou à la retraite. Celui-ci apporte son expérience et sa vision stratégique. Le parrainage peut être généraliste ou spécialiste, ponctuel ou sur du moyen terme, individuel ou collégiale. La finalité reste toujours la même : permettre de conforter l'entrepreneur dans son rôle de chef d'entreprise.

Quel est le coût de l'accompagnement proposé par PAI ?

L'accompagnement technique, financier, au démarrage et en développement est gratuit. Le coût est pris en charge par nos partenaires publics (Etat et Collectivités) et privés (Entreprises et Banques).





Anne CHATAURET
Déléguée Générale
Initiative France

Prêt d'honneur et accompagnement pour créer, repandre et faire grandir son entreprise

« Initiative France est le 1^{er} réseau associatif français de financement et d'accompagnement des créateurs d'entreprise. Reconnu d'utilité publique depuis 2012, Initiative France a permis de créer et maintenir plus de 37 141 emplois en 2012, en accompagnant la création de plus de 16 107 entreprises, grâce à la mobilisation de 14 400 bénévoles dont 4 450 parrains au sein des 230 plateformes implantées sur toute la France.

Les 230 plateformes du réseau Initiative France partagent toutes un mode d'intervention commun reposant sur deux grandes idées :

- Le prêt d'honneur sans intérêts et sans garanties, qui permet le renforcement des fonds propres des créateurs et repreneurs d'entreprises. Ce prêt d'honneur, attribué par des comités d'agrément, facilite ensuite l'accès de l'entrepreneur à un financement bancaire complémentaire, les banques s'appuyant sur l'expertise des plateformes et sur leur travail approfondi mené en amont.
- L'accompagnement des nouveaux entrepreneurs pendant toute la durée de remboursement du prêt, notamment par des parrains issus du monde de l'entreprise. Les entreprises accompagnées par Initiative France enregistrent un taux de pérennité de 86% trois ans après leur création contre un taux national de 66% (source INSEE) témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet.

Créée en 1985 et présidée par Louis SCHWEITZER, Initiative France fête cette année les 10 ans de sa démarche qualité qui s'appuie sur une norme AFNOR (NF X50 – 771) ».

Plus d'informations sur : www.Initiative-france.fr - Retrouvez nous sur Twitter : @InitiativeFR

Pays d'Aix Initiative, au cœur de la dynamique du réseau

Présent au sein des instances nationales en tant que Membre de la Commission de Qualification des plateformes, chargée de garantir la démarche qualité, PAI est également actif au sein de la coordination régionale, Initiative Paca, présidée par Jean-Roch Boyer (administrateur de la plateforme de Manosque), dont le rôle est à la fois interne au mouvement (animation des plateformes, professionnalisation...) et externe (représentation, communication...).

Ainsi, PAI participe pleinement aux réflexions menées par les 22 plateformes de la région PACA, et anime, à ce titre, le groupe « Formation », chargé de mettre en œuvre le programme de formations à destination des permanents et des lauréats en région.

La 1000^e, plus qu'un symbole

Célébrer La 1 000^e c'est l'occasion de :

- **d'affirmer l'importance de l'entreprise**, notamment la TPE, et plus généralement de mettre en exergue les initiatives individuelles et collectives, de tous ceux qui osent entreprendre, et prendre ainsi le risque de réussir.
- **de mettre en valeur le travail accompli** par plus de 300 bénévoles et plus une dizaine de salariés qui se sont succédés depuis 1997.
- **de se projeter sur l'avenir**. Financer 1000 entreprises n'est pas une fin en soi, mais juste un point d'étape.

Célébrer La 1000^e c'est donc valoriser le succès d'hier et d'aujourd'hui, mais aussi de lancer un nouvel élan, de se projeter sur l'avenir et de réfléchir au rôle que doit jouer PAI pour les années à venir.

Quelle vision d'avenir ?

La 1000^e arrive à une période de transition et de croissance pour PAI, concomitantes à celles du réseau national. **« Croissance, Efficacité et Cohésion »** sont les 3 enjeux majeurs du projet stratégique 2014/2018 porté par Initiative France, en lien avec les 230 plateformes du territoire. PAI s'inscrit pleinement dans cet objectif. La **« Croissance »** de l'activité doit être recherchée, elle est nécessaire car l'entrepreneuriat est un facteur de dynamisme économique et une réponse concrète aux politiques d'emplois. Cette croissance ne doit pas se faire au détriment de la qualité du service qui garantit en partie l'efficacité de l'action de PAI. Une **« Efficacité »** indispensable au bon fonctionnement de la structure et sur laquelle repose le modèle économique de la plateforme et qui permet également de fédérer l'ensemble des forces vives. Il est question de **« Cohésion »**.

Capitaliser sur son cœur de métier :

PAI possède un véritable savoir-faire, celui de savoir gérer efficacement des fonds destinés aux entrepreneurs du territoire. Celui-ci suppose de savoir mobiliser les compétences pour décider à bon escient de l'utilisation des fonds, d'être en capacité d'assurer le suivi d'encours financiers conséquents ainsi que les actions de recouvrement qui y sont liées.

Il convient de capitaliser sur ce savoir-faire afin que PAI puisse gérer d'autres fonds, qu'ils soient en provenance de collectivités, de fondations d'entreprises ou bien dans le cadre de la revitalisation économique. La finalité doit rester cependant la même : participer à l'attractivité économique et développer l'emploi. Agriculture, croissance des entreprises... sont des champs d'investigation plus qu'envisageables.

Poursuivre l'élargissement de l'offre de services :

PAI a su au fil des années apporter plus de services aux entrepreneurs soutenus. Amorçage de projets, permanences d'experts, parrainage, formations... sont autant de services qui contribuent à optimiser l'efficacité de l'action auprès des entrepreneurs. Cette dynamique doit se poursuivre, afin d'aider les candidats à faire aboutir leur projets et développer par la suite leur entreprise dans les meilleures conditions. Pour cela, le développement du réseau lauréat PAI, la mise en place d'un programme de formations récurrentes, le développement du comité de réflexion stratégique pour les entreprises en croissance constitueront la base des réflexions menées durant les années à venir.

La
1000^e
entreprise

Un lieu prestigieux au cœur du forum culturel d'Aix-en-Provence

Signé par l'architecte japonais Kengo KUMA, le nouveau Conservatoire Darius Milhaud d'Aix-en-Provence, inauguré le 5 septembre 2013, est une sorte de monolithe, rythmé par des biais de métal directement inspirés par l'origami japonais. Son architecture conjugue modernisme et sobriété. Ce bâtiment de 7 400m² est mis en scène à travers son architecture, traversée par la lumière, lui donnant une ouverture vers ce qui l'entoure. Il peut accueillir jusqu'à 1400 étudiants en musique, danse et théâtre. Cet espace d'enseignement moderne et fonctionnel, regroupe plus de 80 salles d'enseignement et un auditorium de 500 places permettant la diffusion de spectacles.

Sa position centrale en Pays d'Aix, au cœur du forum culturel d'Aix-en-Provence et la volonté de l'équipe dirigeante d'accueillir des événements, permettant **de rapprocher le « culturel » et l'« économique »**, en font le choix idéal pour l'événement La 1000^e. Ce choix n'est pas dénué de sens. Nombreux sont les parallèles **entre le chef d'orchestre et le chef d'entreprise**.

« Comme le chef d'orchestre, le dirigeant d'entreprise est soumis à une pression de plus en plus importante ; Comme lui, il est soumis à une obligation de résultat dans un temps défini ; Comme lui, il doit impulser une dynamique de groupe, prendre en compte chaque individu avec son talent propre et ses limites, tout en lui donnant l'opportunité de progresser ; Comme lui, il doit faire preuve de pédagogie, développer son pouvoir de persuasion, voire de séduction et exercer différentes formes d'autorité ; Comme lui, il doit faire partager une vision, mettre en œuvre une stratégie, définir des objectifs, les réaliser et les évaluer ; Comme lui, il doit gérer ses émotions, celles du groupe et les transformer en énergie positive et constructive.

Les analogies entre le monde de l'entreprise et la vie d'un orchestre sont nombreuses puisque les rapports humains et les méthodologies sont semblables. L'orchestre est une PME moderne, technologique, constituée d'équipes d'experts ou de spécialistes requérant de la créativité, chaque musicien étant plus compétent que le chef dans sa spécialité. Une vie orchestrale réussie se caractérise par l'épanouissement et la transcendance de l'individu au service de la réussite collective, elle tend à la réalisation de l'équilibre entre l'individu, dans son caractère unique, et une vie collective harmonieuse où chacun trouve sa place.

Jean-Philippe d'AMBREVILLE

Directeur du Conservatoire
Darius Milhaud d'Aix-en-Provence



Cet objectif demeure l'enjeu majeur de toute organisation humaine, un orchestre s'approche « parfois » de cette forme d'idéal...».



www.aixenprovence.fr/Conservatoire-D-Milhaud

Une soirée placée sous le signe de l'entrepreneuriat

Donner la parole aux acteurs, bénévoles, mécènes et entrepreneurs lauréats de PAI, tel est le sens de cet événement. Un événement placé sous le signe de l'Entreprise, l'Entrepreneur et l'Entrepreneuriat.

Patrick BOUCHERON, Administrateur de PAI, PDG de Pro vulco, et Julia SANTI, Membre du comité d'agrément de PAI, Journaliste-Consultante spécialisée en communication et média, animeront de concert cette prestigieuse soirée, qui marquera un point d'étape dans la vie de PAI, après 17 années d'existence.

Un point d'étape qui, espérons-le, en amènera beaucoup d'autres. Et pourquoi pas fêter la 2 000^e entreprise soutenue et accompagnée à l'occasion des 25 ans de PAI !

MAÎTRE DE CÉRÉMONIE

Patrick BOUCHERON

PDG de PROVULCO,
Administrateur de Pays d'Aix Initiative



Être aujourd'hui le leader français dans le domaine de la distribution de bandes transporteuses dans l'industrie du caoutchouc lui confère un rôle de guide, pour prendre le bon chemin, dans sa société Pro vulco.

Ce rôle de guide, il l'a aussi adopté dans sa participation à PAI depuis son arrivée en 2006 ; en étant tout d'abord au comité d'agrément puis en tant que parrain.

« Pouvoir aider les autres à grandir, les conseiller tout en leur laissant naturellement le leadership de leur société pour les amener vers l'une des plus belles choses qu'il soit : être maître de son propre destin », tel est le leit motiv de Patrick BOUCHERON.

ANIMATRICE DE CONFÉRENCE

Julia SANTI

Journaliste-consultante
spécialisée en communication et média



Après avoir été directrice de la communication dans une PME dans le secteur informatique, elle s'est associée dans un cabinet de conseil spécialisé dans le management et la communication qu'elle codirige depuis 2002. Modératrice d'un groupe d'entraînement GERME pour les managers en entreprise, Membre du Conseil

d'Administration de l'association de femmes chefs d'entreprise Entrepreneurielles, Vice-présidente de l'association WHOMEN, bénévole au sein de PAI, elle participe régulièrement aux comités d'agrément. Julia SANTI est engagée dans le monde économique et la création d'entreprise auprès de dirigeants et dirigeantes depuis de nombreuses années.

Cette passionnée de la vie a trouvé, avec son ouvrage **« En Vies de Femmes, Regards sur l'Emploi – Portraits d'entrepreneuses »** de quoi coucher sur papier ce qui lui est essentiel : l'humain dans toute sa complexité. Son second ouvrage **« Des hommes et des constructions – 80 portraits de dirigeants dans le bâtiment »** est sorti cet été aux Éditions Siniat.



La
1000^e
entreprise

Dans un contexte économique et social morose, il est parfois plus difficile de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat. Pour certains, cela peut être une opportunité, à condition de bien penser son projet et d'apporter un touche d'innovation.

En vue de La 1000^e, Pays d'Aix Initiative a réalisé une séance filmée d'interviews auprès de porteurs de projet, ayant participé au Forum Entreprendre en Pays d'Aix, le jeudi 26 septembre 2013. Avec l'appui de représentants de la Jeune Chambre Economique du Pays d'Aix, plus d'une dizaine de porteurs de projets ont donné leur vision de l'entreprise et de l'entrepreneur, leurs motivations et leurs doutes. Il en ressort des échanges très riches que nous vous proposons de partager avec 3 entrepreneurs soutenus par PAI, Jacqueline LAMBERT de Philae, Eric LEMARCHAND de Peren-IT, David REBEYREN de RS Développement, en compagnie de Lionel MINASSIAN, Directeur de Pays d'Aix Développement, et Stéphane MERCIER, Coordinateur pédagogique du Master Spécialisé Management Stratégique du Changement par l'Innovation de l'Ensam Arts et Métiers Paris Tech.

Il sera question d'attractivité économique, de microcosme économique, de culture entrepreneuriale...

Lionel MINASSIAN

Directeur de Pays d'Aix Développement
Agence de développement économique
du Pays d'Aix



Pays d'Aix Développement (PAD), agence de développement économique de la Communauté du Pays d'Aix, accompagne les entrepreneurs dans chacune des étapes de leur projet, leur donnant ainsi les clefs d'une implantation et d'un développement réussis : recherches, propositions et

visites de terrains, bureaux, bâtiments - mobilisation des aides financières locales, nationales et européennes - information sur l'environnement économique...

PAD gère par ailleurs le Dispositif d'amorçage de Provence (DAP). Ce fonds d'amorçage est destiné à favoriser l'émergence des projets technologiques et innovants sur le territoire du Pays d'Aix.

PAD regroupe tous les acteurs du développement économique publics et privés : aux côtés de la CPA, le CG13, la CCIMP, la Chambre des Métiers, les associations d'entreprises, les banques, le monde de l'immobilier, grandes écoles et universités, aménageurs, grandes entreprises (CEA, EDF...). PAD est présidé par Maurice FARINE et compte 6 salariés.

Tél : 04 42 17 02 32 - info@provence-pad.com

www.provence-pad.com



Stéphane MERCIER

Coordinateur pédagogique du Master
Spécialisé Management Stratégique
du Changement par l'Innovation
Ensam Arts et Métiers Paris Tech



Dans le cadre de ses activités professionnelles (DG d'une PME et Responsable d'une formation), des projets innovants qu'il pilote, de ses thématiques de Recherche (Phd, encadrement, communications), Stéphane Mercier s'intéresse depuis plusieurs années au développement des entreprises par l'Innovation.

Innovier pour créer de la valeur bien sûr et aussi utiliser l'innovation, la conduite de projets innovants comme activité structurante, un support pour la conduite du changement.

Comment avoir de bonnes idées ? Comment estime-t-on rapidement qu'elles sont bonnes ? Comment faire émerger des besoins latents, non exprimés et qualifiés (reflet d'un vrai marché solvable) ? Comment transformer l'idée en un produit ou service nouveau reproductible, vendable et créateur de valeur ? Comment identifier les résistances à la nouveauté pour conduire ensuite les changements ? Donc comment innover, créer de la valeur par l'innovation ? Et aussi profiter de la dynamique de l'innovation, exploiter les questions nouvelles pour organiser le développement structurel de l'entreprise. www.ensam.fr



A l'occasion de La 1000^e, Pays d'Aix Initiative souhaite mettre en lumière, celles et ceux qui contribuent, au quotidien, à l'efficacité de son action en faveur des entrepreneurs du territoire. Cette multitude de bénévoles, de partenaires-conseil et de partenaires financiers qui s'impliquent dans les actions de PAI, dans le cadre de mécénat de compétences ou de mécénat financier.

Francis DOOLAEGHE, membre du comité d'agrément et parrain PAI ; ainsi que Jean-François DUBOST, Président d'honneur de PAI, seront les témoins privilégiés de cet engagement citoyen indispensable. Ils seront accompagnés d'Yves DELAFON, Président de PAI, et d'Anne CHATAURET, Déléguée Générale d'Initiative France, qui apporteront un éclairage sur la vision d'avenir pour le réseau Initiative France, et en particulier pour PAI. Cette cérémonie sera clôturée par la remise de trophées à la 1^{ère} et 1000^e entreprises soutenues, par Paul OLLIVIER, Président du Rotary Club d'Aix-en-Provence, partenaire de Pays d'Aix Initiative.

Jean-François DUBOST

PDG du groupe QUINCAILLERIE AIXOISE
Président d'honneur PAI



Jean-François DUBOST est Président Directeur Général du Groupe Quincaillerie Aixoise (193 salariés - CA : 36 M€), intervenant spécialisé en négoce de quincaillerie de bâtiment et en fournitures industrielles.

Au travers de la marque Question d'Ambiance, il gère également un réseau de salles d'exposition de sanitaire haut-de-gamme.

Le Groupe contrôle deux autres enseignes spécialisées, la Quincaillerie Martel (dans la fourniture industrielle) et la société EPSI (dans l'univers des EPI).

Aujourd'hui Président de la Fédération Française de la Quincaillerie, Jean-François Dubost, **ancien Président de Pays d'Aix Initiative, reste un membre et mécène actifs auprès de ce réseau de financement d'entrepreneurs**, en Pays d'Aix.

Il contribue ainsi à ce qui lui est le plus cher, la défense des valeurs de l'entrepreneuriat.

www.quincaillerie-aixoise.com

Francis DOOLAEGHE

Fondateur du groupe MARÈSE
Membre du comité agrément et parain PAI



Après six années passées en banque, Francis DOOLAEGHE a voulu en 1969 se mettre à son compte. Il a repris une petite entreprise de confection pour enfants employant 12 salariés et réalisant en euros d'aujourd'hui un chiffre d'affaires de 450 000 €. Il s'agissait de la marque Marèse qu'il a

développée avec sa femme, d'une part en repensant complètement le produit et d'autre part en pratiquant au fil des ans des campagnes de communication en télévision et en abribus qui représentaient 5% de leur CA. En 2007, quand ils ont vendu Marèse à leur fils, la marque employait 160 personnes, réalisait 30 M€ de CA dont 40% à l'export et disposait d'un réseau de 60 magasins. Simultanément, pendant cette période, Francis DOOLAEGHE a été pendant 15 ans conseiller à la Banque de France de Grenoble, juge et président des Référés au Tribunal de Commerce de Grenoble.

En 2005, il s'est installé à Aix-en-Provence et a souhaité mettre ses connaissances à la disposition de créateurs. Il a donc pris contact en 2006 avec PAI et est devenu membre du Comité d'Agrément et parrain. Son expérience professionnelle l'a bien sur spécialisé sur le textile et la distribution.

« J'ai beaucoup de plaisir à parrainer les jeunes créateurs qui se lancent dans cette branche », souligne Francis DOOLAEGHE.



La
1000^e
entreprise

Jean-Michel LELEU

CHAQUE JOUR UNE FLEUR
Fleuriste



Jean-Michel LELEU a été successivement enseignant horticole, horticulteur producteur de plantes vertes et fleuries, puis responsable de centre de profit dans un grand groupe de distribution en gros. Suite à un licenciement économique, il a décidé de créer l'atelier floral « Chaque jour une fleur » en 1998. C'est sa prime de licen-

ciement complétée par un prêt bancaire qui lui permet d'acquérir le fonds de commerce, le mobilier et le matériel nécessaire à l'ouverture.

Par l'intermédiaire du « cercle des jeunes créateurs d'entreprise, il entend parler de PAI, lors de l'aide au bouclage du dossier financier. Il demande donc un prêt d'honneur pour assurer les besoins de trésorerie et de fonds de roulement. Le dossier monté, et la commission ayant rendu un avis favorable, les fonds sont versés et l'entreprise démarre. Les premières années un parrain a plusieurs fois fait le point avec lui concernant le suivi des feuilles de route de l'entreprise.

« J'ai ensuite parrainé à mon tour deux créateurs », souligne Jean-Michel LELEU.

www.fleuriste-aix.fr

Lauréat
1997

Anne MARQUAILLE

Franchisée LA COMPAGNIE DES FAMILLES
Garde d'enfants à domicile



Ayant eu trois enfants à gérer, Anne MARQUAILLE a été confrontée à la difficulté de trouver la bonne personne pour s'occuper de ses enfants. Un véritable DEFI !

Elle s'est donc donnée pour objectif d'aider tous les parents actifs à concilier vie professionnelle et vie familiale en toute sérénité.

Pour cela, elle s'est rapprochée de La Compagnie Des Familles, spécialiste de la garde d'enfants au domicile des parents. De la naissance au collège, l'offre évolutive de La Compagnie des Familles permet aux parents de toujours trouver la solution de garde d'enfants la plus adaptée à leurs besoins et à ceux de leurs enfants.

Anne MARQUAILLE a ouvert sa première agence sur Aix-en-Provence en mai 2009, et une seconde à Salon-de-Provence en juin 2013. Aujourd'hui, elle emploie plus d'une centaine d'intervenantes.

PAI a fortement contribué à ces deux implantations et a soutenu ses projets avec beaucoup d'implication. « Soutien financier extrêmement appréciable, c'est aussi et surtout un soutien moral et un support technique (conseils compta, juridiques etc...) très professionnels. PAI a joué un rôle capital dans ma prise de fonction et dans mon positionnement de chef d'entreprise », souligne Anne MARQUAILLE. Elle emploie plus d'une centaine d'intervenantes (20 ETP) et 3 personnes en administratif.

www.lacompagniedesfamilles.com



Philippe L. RULLIER

Avocat à la Cour
Membre du Rotary Club Aix-en-Provence
Réfèrent partenariat Rotary Club Aix-en-Provence
Pays d'Aix Initiative

Le Rotary Club Aix-en-Provence est l'un des 34 000 clubs Rotary présents dans le monde. Né en 1937, notre CLUB est le premier créé à Aix-en-Provence ce qui lui vaut l'appellation de « doyen ». Il compte aujourd'hui 80 membres. Tous sont ou ont été des acteurs sociaux ou économiques du Pays d'Aix. Reconnaître la valeur de toute profession et placer l'activité professionnelle au cœur de la vie sociale, mettre son énergie et ses talents personnels au service des autres et du bien public, sont des principes fondamentaux qui président aux actions des membres du Rotary. Ces principes – nous le savons – sont partagés par les membres de PAI. Ce partage de valeur, la réussite et l'efficacité de ses actions font de Pays d'Aix Initiative – un partenaire privilégié du Rotary Club Aix-en-Provence. Celui-ci est engagé dans de nombreuses autres actions notamment humanitaires mais **tous ses membres sont fiers et heureux de participer à l'action de PAI** et s'associent pleinement à la manifestation de la 1000^è.

Longue vie au partenariat Rotary Club Aix-en-Provence / Pays d'Aix Initiative !

Le Président élu pour 2013/2014 est Paul OLLIVIER.

Nous joindre : rotaraix@gmail.com ou rotaryclub-aixenprovence.com



Jean-François VALANÇOT

Fondateur de THERALOISIRS - Boutique en ligne de jeux et loisirs pour personnes âgées, à disposition des animateurs en gérontologie



Suite à plusieurs expériences de directeur de maison de retraite, Jean-François VALANÇOT a décidé de créer Théraloisirs, portail internet innovant qui aide les professionnels de la gérontologie à construire un programme d'animation ou de vie sociale pour les personnes âgées. Les animateurs des établissements accueillant des personnes âgées y trouvent des espaces communautaires pour partager leur expérience (Blog et Forum) et un espace commercial rassemblant des boutiques pouvant répondre aux besoins évolutifs et très variés des personnes âgées.

« *La rencontre avec PAI a été déterminante dans la construction et la préparation du financement du projet, souligne Jean-François VALANÇOT, qui a obtenu un prêt d'honneur et un prêt Nacre afin de financer le stock nécessaire au début d'activité.* »

Découvrant l'E-commerce en même tant qu'il construisait le projet, PAI lui a permis de bénéficier des conseils avisés d'un parrain spécialiste du net, qui encore aujourd'hui l'aide énormément dans la relation qu'il entretient avec les prestataires qui travaillent pour Théraloisirs.

La Caisse d'Épargne a rendu possible ce projet en finançant le site internet, ce qui lui a permis de conserver de la trésorerie pour lancer la commercialisation du concept. Créa-Sol (filiale Caisse d'Épargne) lui a apporté la trésorerie nécessaire pour laisser le temps à Théraloisirs de se faire connaître.

www.theraloisirs.fr



Marc CANOVAS

Directeur de Région Provence Pays d'Aix



La Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse, une banque tournée vers demain. Elle s'étend sur 9 départements : les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, les Alpes de Haute-Provence, les Hautes-Alpes, la Haute-Corse, la Corse du Sud, La Réunion, la Guadeloupe et la Martinique.

Ses 2 750 collaborateurs et son réseau de 268 agences se mobilisent au service de plus de 2 millions de clients. Banque régionale, la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse s'engage auprès de ses collaborateurs, de ses clients, de ses sociétaires mais également en prenant part activement à la vie locale.

Dès l'origine, La CEPAC a choisi d'intégrer le micro-crédit (dispositif innovant) dans le cadre plus large de son action en faveur de l'accès pour tous aux produits et services bancaires. En créant une association IMF CREASOL en 2005 et en étant le mécène, la Caisse d'Épargne PAC a bâti une plateforme de services fondée sur la conjugaison d'un accompagnement bancaire renforcé, d'une offre de produits adaptés et d'un soutien pédagogique concret (par l'intermédiaire de Finances & Pédagogie, association spécialisée dans l'éducation financière et soutenue par le mécénat des Caisses d'Épargne).

www.caisse-epargne.fr

Christian FARA

Directeur de l'IMF CREASOL



Créa-Sol, contraction de Crédit, Accompagnement et Solidarité, est un institut de Microfinance, soutenu par la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse. Son objectif est double, favoriser la création d'emplois et contribuer au développement économique de son territoire.

Le microcrédit professionnel, d'un montant maximum de 10 000 €, est octroyé sur la base d'un projet de réel retour économique pour l'emprunteur et selon une éthique éprouvée, tant dans la qualité du projet à financer que sur les capacités du porteur de projet à le mener à bien. Le principe de l'IMF Créa-Sol est d'octroyer des crédits à un taux proche des taux de marché (actuellement 5%).

Créa-Sol et la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse sont partenaires de la plateforme Pays d'Aix Initiative depuis l'origine. « *Au fil des années, nous avons pu constater l'efficacité de ce partenariat qui permet au porteur de projet de bénéficier d'un accompagnement de qualité, synonyme de réussite.* », souligne Christian FARA.

www.crea-sol.fr



Aude MICHEL

Fondatrice de Ma PREMIERE VALISE

Boutique en ligne de conception de valises de naissance



Aude MICHEL a créée sa société entièrement dédiée aux futurs parents pour préparer l'arrivée de leur bébé en toute sérénité. Ma Première Valise est la 1^{ère} boutique en ligne de conception de valises de naissance et bien plus encore... Une collection 100% coton BIO, des accessoires aussi beaux qu'utiles et de belles idées cadeaux qui feront le bonheur des parents.

PAI l'a soutenu dans son démarrage, via un prêt d'honneur de 8k€ et un prêt Nacre de 10k€.

Elle a récemment intégré le Réseau de Lauréats PAI qui offre aux jeunes créateurs et/ou repreneurs l'opportunité de partager leurs expériences, d'échanger sur leurs problématiques communes et d'être mieux armés pour évoluer sereinement dans le monde de l'entreprise.»

« Un grand merci à PAI pour son accompagnement et son suivi personnalisé, pour son soutien financier et son expertise pratique. Egalement au service pro du Crédit Agricole pour sa marque de confiance au travers du financement octroyé dans le cadre du lancement de mon activité. » Aude MICHEL

L'essentiel des premiers jours sur www.mapremierevalise.com



ma première
valise

Gilles ROUSSEAU

Directeur du marché des professionnels

Crédit Agricole Alpes Provence



Créer et maintenir l'emploi local, soutenir les porteurs de projets, financer les acteurs du territoire, c'est accompagner l'économie réelle. C'est ainsi que le Crédit Agricole Alpes Provence conçoit son rôle de banque coopérative au service de l'intérêt collectif.

Aux côtés de 33 000 entrepreneurs, le Crédit Agricole Alpes Provence accompagne 25% des entreprises et des pros dans les BDR, le Vaucluse et les Hautes Alpes.

En dépit d'un contexte chahuté, la banque régionale a poursuivi son action. Chaque jour, 150 projets sont ainsi accompagnés. En matière d'aide à la création, une palette de solutions dédiée est proposée (prêt créateur, prêt repreneur, etc.).

Des partenariats sont également tissés avec les principaux organismes régionaux tels le Pays d'Aix Initiative. **Grâce à ce partenariat, 35 projets de créateurs ont ainsi vu le jour sur les 2 dernières années.**

Enfin, pour les projets les plus innovants, la banque régionale intervient directement en fonds propres en utilisant sa filiale spécialement créée à cet effet : « CAAP CREATION ».

« Notre force : la proximité et la rapidité de réponse avec des décisions prises localement grâce à nos 30 chargés de portefeuilles professionnels et chargés d'affaires répartis sur le territoire de PAI dont 14 spécifiques à Aix-en-Provence », souligne Gilles ROUSSEAU.

www.ca-alpesprovence.fr



Jacqueline LAMBERT

Direction Générale de PHILAE - Spécialiste informatique avancée
Réalisation de sites et applications métier sur mesure - Spécialiste e-commerce



Diplômée en Intelligence Artificielle, elle tombe très tôt dans la passion de l'Informatique au service de l'Homme. Fondatrice de Philae, qui fête ses 10 ans, elle accompagne les entreprises au niveau de leur Système d'Information en mettant en oeuvre les techniques informatiques les plus avancées. Ces réalisations d'application sur mesure sont très variées : Systèmes de gestion métier, Site e-commerce, Extranet Clients, Site internet 2.0, Intranet Collaboratifs, Dématérialisation...

Ces applications permettent des gains de temps, de productivité, de compétitivité. Engagée, elle est la présidente de Face Sud Provence (Fondation Agir Contre l'Exclusion) : club d'entreprises engagées pour lutter contre toute forme d'exclusion et de discrimination.

Jacqueline LAMBERT a bénéficié, d'une part du prêt d'honneur qui lui a permis d'investir dans ses premiers recrutements, et d'autre part d'un accompagnement et d'un parrainage qui ont été déterminants. Reconnaisante à PAI, qui a marqué fortement le développement de PHILAE, elle est d'ailleurs, toujours en contact avec son parrain. *«Grâce à PAI, j'ai pu passer de petite pousse prometteuse à une TPE établie et pérenne»*, souligne Jacqueline LAMBERT. www.philae.fr

Eric LEMARCHAND

Co-fondateur et Président de PEREN-IT
Conception et fabrication de systèmes informatiques sécurisés



Peren-IT conçoit et fabrique sur mesure des systèmes informatiques industriels. En forte croissance depuis sa création, la société déploie son savoir-faire sur tout le territoire.

Ses PC, serveurs et solutions d'affichage pérennisent les investissements de ses clients faisant aujourd'hui de la

société un acteur reconnu sur le marché de l'informatique industrielle et professionnelle.

Lorsqu'en 2008, Eric LEMARCHAND et ses associés décident de créer Peren-IT, ils sont activement soutenus dans leur démarche par Pays d'Aix Initiative. **L'accompagnement dont ils bénéficient se manifeste tant par un prêt d'honneur qui permet de constituer une partie du capital que par les conseils avisés qu'ils reçoivent pour l'élaboration de leur Business Plan.** www.peren-it.fr

Pierre SAPPEY-MARINIER et David REBEYREN

Co-fondateurs de RS DEVELOPPEMENT
Laboratoire de tests de produits non alimentaire



Pierre et David ont créé leur laboratoire en 2008 après un passé en tant que salarié dans ce domaine. Ils souhaitent voler de leurs propres ailes en appliquant leurs convictions terrain. RS

Developpement est un laboratoire de tests des produits non alimentaires spécialisés dans les marques de distributeur. Leurs valeurs sont basées sur la satisfaction client tout en permettant à leurs salariés de s'épanouir professionnellement. A ce jour, l'équipe se compose de 24 personnes qui interviennent sur le marché européen.

PAI a été important à plusieurs titres.

De formation chimiste, le dossier de présentation a été l'opportunité de formaliser leur projet et a été la base pour les dossiers suivants. En deuxième lieu, RS Developpement a été la première société pour laquelle PAI a instruit un PRCE (Aide régionale). Au final, ils auront réussis à lever 200 k€ en privilégiant les institutionnels. *«Notre parrain Frédéric REGIS a été le premier à nous ouvrir les yeux sur le métier de dirigeant entrepreneur. En résumé, PAI a été le catalyseur initial de notre croissance»*, souligne les deux associés.

www.rsdeveloppement.com



Jean-Michel SACCAZES

ERDF – Directeur des Bouches du Rhône - Administrateur de PAI



ERDF : ACTEUR DE PROXIMITÉ DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

Notre mission : assurer la continuité du service public de distribution d'électricité dans le strict respect des règles de transparence et d'équité qui régissent nos relations avec nos clients et tous les utilisateurs du réseau. Pour cela nous assurons le bon fonctionnement des réseaux électriques et les développons pour anticiper les besoins des utilisateurs et les évolutions environnementales et technologiques. Avec 90 millions d'euros d'investissement annuels sur les Bouches-du-Rhône et près de 150 000 interventions clients chaque année, nos maîtres mots sont disponibilité et qualité de fourniture.

Notre ambition : être une entreprise proche et à l'écoute de ses clients (particuliers, entre-prises, collectivités locales), innovante et reconnue pour son excellence technique et sa réactivité. Pour cela nous exerçons notre activité industrielle dans le respect de l'environnement et la sécurité des biens et des personnes. Chaque jour, nos 1 000 salariés s'investissent dans le département afin de pérenniser notre savoir-faire, répondre aux attentes clients et proposer de nouveaux services.

Une centaine de salariés sont mobilisables 7j/7 et 24h/24 pour intervenir sur les réseaux en cas d'incident. ERDF, un acteur économique et social de proximité, qui s'engage au quotidien sur son territoire, pour un service public moderne et de qualité dans les Bouches-du-Rhône.

ERDF est partenaire de PAI depuis ses débuts pour soutenir la création d'entreprises.

www.erdfdistribution.fr

Evelyne DUCHÈNE

GRUPE MALAKOFF MÉDÉRIC
Service action sociale PACA

Malakoff Médéric est un acteur majeur de la protection sociale complémentaire, qui exerce deux métiers : la gestion de la retraite complémentaire (2,8 millions de retraités et 3 millions de salariés cotisants), une mission d'intérêt général menée pour le compte de l'Agirc-Arrco, et l'assurance de personnes (santé, prévoyance, épargne-retraite). Le groupe étant paritaire, mutualiste et à but non lucratif, sa gouvernance garantit la prise en compte et la défense des intérêts des entreprises et des salariés. Par son action sociale, Malakoff Médéric consacre 77 millions d'euros à l'accompagnement de plus de 120 000 personnes en situation de fragilité sociale.

Malakoff Médéric est partenaire de PAI depuis 2012, dans le cadre d'une action de sensibilisation et d'amorçage de projets dans les quartiers issus de la Politique de Ville. Au-delà de cette action spécifique, **Malakoff Médéric soutient PAI dans une démarche plus globale, celle d'aider toute initiative visant à créer ou maintenir de l'emploi.**

www.malakoffmederic.com



malakoff médéric
PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR

Fabrice ZINSSNER

Responsable des partenariats
GAN ASSURANCES



Gan Assurances accompagne 475 000 entrepreneurs de la création à la transmission de leur entreprise via son réseau de proximité. Nous construisons avec le chef d'entreprise des solutions de protection globale de son activité, de son patrimoine, de sa famille selon 3 axes :

diagnostic des obligations légales, des risques, élaboration et présentation de solutions adaptées dans un langage simple et lisible ; accompagnement dans la durée et adaptation des solutions en fonction de l'évolution de l'entreprise et de son dirigeant.

Nous sommes engagés auprès d'Initiative France depuis 2009 et nous nous investissons auprès de nombreuses plateformes afin de compléter les autres expertises (notamment du chiffre et du droit) d'une vision risques, prévention, garanties. Obligations légales d'assurance, choix du statut social et rémunération du dirigeant, identification des risques liés à l'activité, à l'outil de travail et coûts induits doivent être évalués et anticipés dès le prévisionnel et en concertation avec les autres conseils de l'entreprise.

L'expérience de Gan Assurance doit être mise au service des entrepreneurs afin de prévenir les risques inhérents à toute création, les éviter tant que possible et sinon les couvrir pour en limiter les effets.

Les projets soutenus par Initiatives France bénéficient de notre soutien via l'assurance du prêt d'honneur, une offre spécifique « créateurs » et d'un suivi spécifique.

Les Partenaires Mécènes de la 1000^e

Marjorie HERVÉ

Présidente 2013 de la Jeune Chambre Economique du Pays d'Aix-en-Provence.



« Portée par de jeunes citoyens actifs, la Jeune Chambre Economique, mouvement international, est un laboratoire d'idées et un incubateur de compétences au service de son territoire ». Depuis plus de 45 ans, la Jeune Chambre Economique du Pays d'Aix-en-Provence a confirmé son ambition pour la cité, en

menant de belles actions, en tissant des liens avec des réseaux et en affirmant sa personnalité auprès des citoyens.

Aujourd'hui, elle est une association de référence qui participe activement au développement de la communauté et une force de proposition innovante pour répondre aux problématiques de notre société. Entreprendre c'est créer des richesses mais aussi attirer des talents, enrichir un eco-système et promouvoir nos compétences. Entreprendre est un acte libre et courageux.

Aux côtés de Pays d'Aix Initiative, la Jeune Chambre Economique du Pays d'Aix-en-Provence souhaite encourager, accompagner et valoriser la création d'entreprises qui vient nourrir notre territoire.

www.jcef.fr



Mohamed LAQHILA

Président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables Marseille-Paca



En cette période économique complexe, les chefs d'entreprise ont besoin d'interlocuteurs fiables et de conseils réactifs. Depuis la création de la société jusqu'à sa transmission, en passant par sa gestion quotidienne et les grands rendez-vous comptables légaux, les Experts-Comptables ont toujours répondu présents.

L'évolution des technologies et le millefeuille législatif en perpétuelle évolution, sont pour les professionnels de l'audit, du chiffre et du conseil autant d'invitations à la rigueur, l'excellence, la transparence.

« Servir la réputation d'intégrité de la profession, servir les professionnels de notre région dans l'exercice quotidien de l'expertise et du conseil, servir par notre compétence les entreprises qui nous accordent leur confiance, servir parce que l'Ordre doit être la vitrine d'un métier trop discret ».

Voilà résumé le leitmotiv de Mohamed LAQHILA, Président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables Marseille-Paca.

Au nom de cette volonté de servir, au nom de son engagement responsable, la Profession de l'Audit, du Chiffre et du Conseil est présente pour soutenir les initiatives de réseaux comme Initiative Pays d'Aix.

www.experts-comptables.fr/csoec/Regions/Marseille-PACA

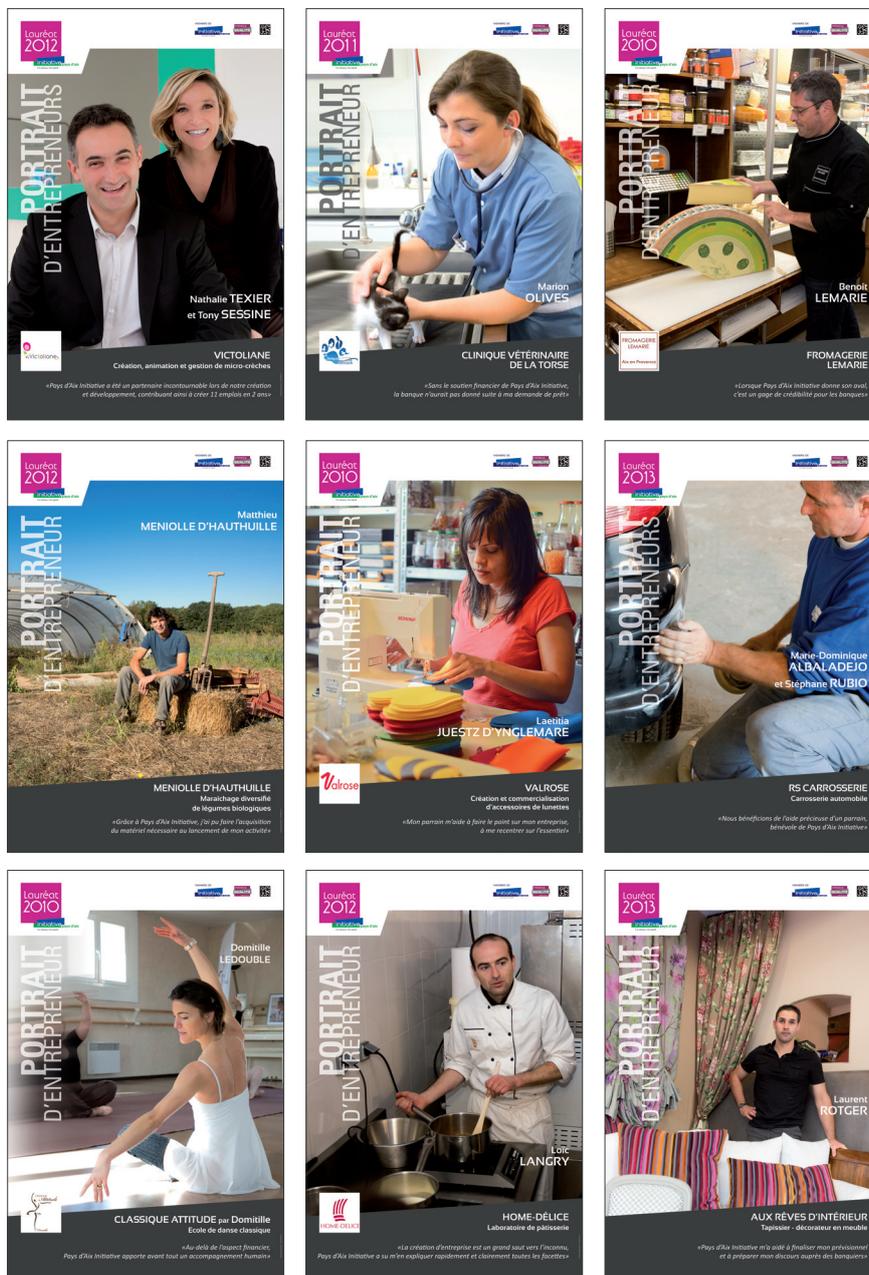


Les partenaires mécènes de La 1000^e



Les adhérents et lauréats partenaires de La 1000^e





Un grand merci à :

Patrick Boucheron et Julia Santi, les piliers du groupe de travail La 1000^e, pour leur professionnalisme, leur présence et leur soutien, Céline Bukiatmé, pour son implication qui va bien au-delà de sa mission d'attachée de presse, Céline Sérignac de la société de communication Trafikdecom, pour sa disponibilité et réactivité, à toute heure de la journée et du WE ! Lionel Minassian, Stéphane Mercier, Jean-François Dubost, Francis Doaalgehe, Jacqueline Lambert, Eric Lemarchand, David Rebeyren pour leur aimable participation sur nos conférences, Anne Chatauret, d'Initiative France, pour sa présence, Amandine, Eve, Gaële, Antoine, Yann, collaborateurs dévoués, Olivier Fortin et Marjorie Hervé de la Jeune Chambre Economique pour leur agréable collaboration lors des interviews, Patrice Caillat, pour les magnifiques portraits réalisés auprès des lauréats PAI, Frédéric Arfi, de la société Aixecutproduction, pour sa réactivité, Frédéric Lopez, photographe, mobilisé au pied levé, Gérard Billaud, Catherine Blanchard-Tissandier, Myriam Bragard, Aude Michel, Sébastien Miette, Pierre Ollion, Françoise Pawlak, Christian Prouvé, Olivia Rodari, Bernard Veysseyre, la fille de Catherine et ses amies... pour leur précieuse aide, Jean-Philippe d'Ambreville, Béatrice Albert, Hugues Barrero du Conservatoire Darius Milhaud pour leur appui logistique, Les partenaires La 1000^e ayant permis l'organisation de cet événement, Les partenaires, collectivités, banques, entreprises, adhérents qui nous soutiennent au quotidien depuis l'origine,

....

Et bravo à tous les lauréats de PAI !

Les partenaires mécènes de La 1000^e



Les adhérents partenaires de La 1000^e



Les lauréats partenaires de La 1000^e



Pays d'Aix Initiative

565, avenue Marcelin Berthelot
Pôle d'activités d'Aix-en-Provence
Bâtiment Le Mercure A – 1^{er} étage
13851 Aix-en-Provence cedex 3

Tél : 04 42 64 63 70

Fax : 04 42 64 63 79

contact@paysdaixinitiative.com

www.paysdaixinitiative.com

Contact

Laurent Couvret - Directeur
l.couvret@paysdaixinitiative.com

04 42 64 63 73

06 70 76 14 26

Yves Delafon - Président
y.delafon@surfacesetstructures.com

06 11 50 17 17

La
1000^e
entreprise

Initiative pays d'aix

Un réseau. Un esprit

Rejoignez-nous sur :

